

Résumé des changements du second rapport

ÎLE-DE-MONTRÉAL

Les changements proposés en 2008 sur l'île de Montréal ont été bien accueillis par le milieu. Ils visaient un respect accru des limites administratives présentes à Montréal. À la suite des auditions publiques, la Commission de la représentation électorale propose seulement quelques ajustements supplémentaires dans son second rapport.

Dans la partie ouest de l'île, il est proposé de réintégrer la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans la circonscription de Jacques-Cartier et d'y inclure le Village de Senneville pour des raisons d'appartenance. Par conséquent, la Ville de Kirkland serait toujours consolidée au sein d'une seule circonscription, s'agissant toutefois de celle de Nelligan.

Les circonscriptions de Marguerite-Bourgeoys et de Saint-Henri–Sainte-Anne seraient de nouveau ajustées pour mieux respecter les limites des arrondissements. Enfin, un changement de nom est proposé – Anjou–Louis-Riel – pour mieux représenter le territoire de la circonscription.